



## Quelques limites de chœurs liturgiques, barrières sculptées et grilles ornées, opacité ou transparence

Pascale Chevalier

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/19926>

DOI : [10.4000/cem.19926](https://doi.org/10.4000/cem.19926)

ISSN : 1954-3093

### Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

### Référence électronique

Pascale Chevalier, « Quelques limites de chœurs liturgiques, barrières sculptées et grilles ornées, opacité ou transparence », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 13 | 2023, mis en ligne le 28 avril 2023, consulté le 07 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cem/19926> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.19926>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

---

# Quelques limites de chœurs liturgiques, barrières sculptées et grilles ornées, opacité ou transparence

Pascale Chevalier

---

- 1 Évoquant la situation des églises paroissiales de Pavie au début du XII<sup>e</sup> siècle, Opicinus de Canistris, qui vivait et écrivait dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, indique qu'à l'époque :

toutes les églises qu'elles soient grandes ou petites ont en leur milieu le mur des chancels [...] solide, sans ouverture ni fenêtre, qui fait que les fidèles ne sont susceptibles de voir l'autel que par une petite porte médiane dans les petites églises ou trois portes dans les grandes, portes qui peuvent être fermées quand les cérémonies sont achevées<sup>1</sup>.
- 2 Ces hauts murs pleins sont les héritiers de la longue tradition des barrières liturgiques, ces limites tangibles que l'on connaît bien dès les aménagements qui marquent l'espace des édifices paléochrétiens. Les formes alto-médiévales des chancels sculptés ou maçonnés poursuivirent une évolution non linéaire entamée au VI<sup>e</sup> siècle qui monumentalisa ces interfaces plus ou moins pleines et occultantes<sup>2</sup>, mais c'est en ce XII<sup>e</sup> siècle qu'évoquait O. de Canistris que commencèrent à se généraliser les très hautes cloisons qui isolèrent davantage utilisateurs du sanctuaire des participants extérieurs aux cérémonies, protégeant les premiers des seconds, tout en renforçant la sacralité immanente de l'espace clos accessible aux seuls clercs. Les formes des clôtures varièrent d'abord en fonction des matériaux utilisés et du choix de rendre les limites opaques ou plus ou moins transparentes au regard des fidèles cantonnés par elles dans le *quadratum populi* ; les grilles de chœur romanes répondent ainsi aux chancels ajourés des premiers siècles chrétiens. La vue de l'assistance étant gênée voire arrêtée par ces limites matérielles au décor signifiant qui la sollicitaient, les autres sens – ouïe et odorat – venaient logiquement pallier une perception de plus en plus limitée des rites sacrés qui avaient lieu au-delà des barrières. Des portes entrouvertes ou grand

ouvertes, des rideaux retirés, des parois parfois ajourées en grille donnaient très partiellement à voir les cérémonies, à les deviner « en transparence » – à la manière dont les fidèles étaient habitués à « voir » au travers de *fenestellae* bien obscures les reliques qu'ils savaient reposer dans leurs reliquaires.

- 3 Au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle, l'élévation d'un chancel – toujours nommé au pluriel dans les sources contemporaines (*cancelli*<sup>3</sup>/κάγκελλ(α)/-οι) – formait habituellement un parapet d'environ un mètre de hauteur, composé d'un assemblage stéréotypé de piliers et de plaques à bordures moulurées plus épaisses que leur champ central, ajouré ou plein – mais on ne distinguait pas grand-chose en regardant à travers une plaque travaillée à jours (fig. 1).

Fig. 1 – Chancel ajouré de l'église paléochrétienne installée dans l'atelier présumé de Phidias à Olympie (cl. J.-C. Benoist).



- 4 Dans bien des cas, les limites étaient caractérisées par de sobres murets maçonnés, que les textes qualifient simplement de *muri* ou *septa*, au moins enduits du côté des fidèles<sup>4</sup>. Nombre de ces maçonneries assez minces, qui barraient la nef devant l'abside, ont été prises pour des murs de chaînage et il demeure difficile de déterminer en l'absence d'élévation conservée s'il s'agissait de la barrière même ou du soubassement d'une clôture en pierre classique – cette remarque vaut pour les périodes suivantes du Moyen Âge. Un phénomène spectaculaire fut certainement en Méditerranée orientale et jusqu'en Italie le passage dès la fin du V<sup>e</sup> siècle, mais surtout au VI<sup>e</sup> siècle à la barrière haute<sup>5</sup>, dite *pergula*<sup>6</sup>, qui perdurera au-delà du VII<sup>e</sup> siècle. Cette surélévation de la clôture, amplifiant le côté mystique de la célébration du culte, correspondait à une évolution marquée qui était apparue à Constantinople sous l'influence de la liturgie syro-palestinienne<sup>7</sup>. Plus de deux fois plus élevée (2,20-2,50 m) que le chancel bas, la *pergula* n'offrait des plaques ajourées que dans de rares productions de grand prix. Les plaques pleines étaient encadrées par des piliers-colonnettes, ou plus rarement des colonnes, qui portaient une architrave moulurée, en bois, en pierre ou en marbre dans les parties droites. Un fronton ou un arc couronnait l'accès principal au moins, comme

à la chapelle Saint-Prosdocime à Sainte-Justine de Pavie dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle où architrave et arc sont inscrits (fig. 2)<sup>8</sup>. Ce modèle est probablement arrivé en France actuelle à l'époque carolingienne, comme l'atteste la découverte de Pouthumé (fig. 3)<sup>9</sup>.

Fig. 2 – Oratoire Saint-Prosdocime, Sainte-Justine de Padoue, *pergula* paléochrétienne (cl. et DAO P. Chevalier).

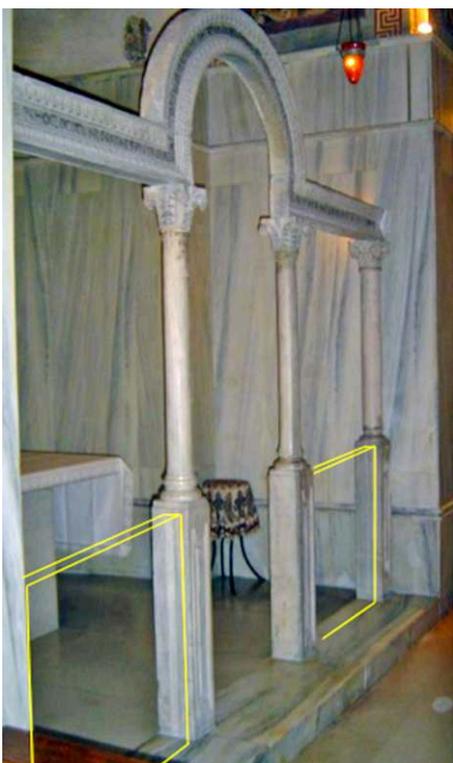
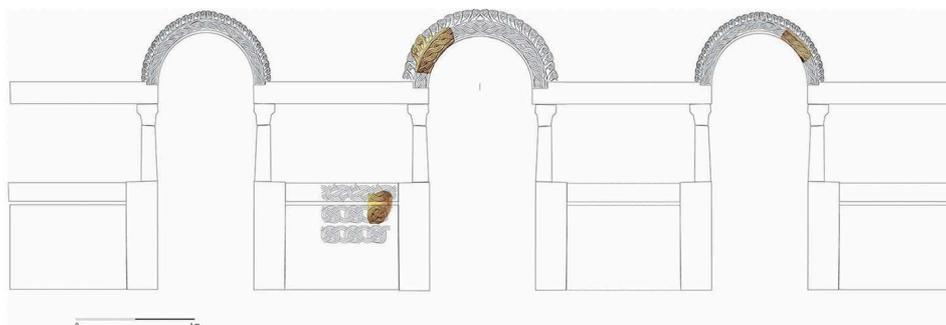


Fig. 3 – *Pergula* carolingienne de Pouthumé, proposition de restitution (del. A. Flammin).



- 5 Originellement, le chancel dans sa version basse ne coupait donc pas la vision de l'autel, mais le temps passant, avec la barrière rehaussée, la vue du chœur fut morcelée et davantage encore lorsqu'elle était empêchée par la mise en place devant l'accès axial d'un porche ou une *solea* – cette coursière bordée de parapet menant ou non à l'ambon. La façade occidentale de la barrière ainsi monumentalisée prit alors souvent l'aspect et les proportions d'un écran de théâtre. Dès les VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, en effet, au-dessus du parapet des plaques encastrées entre les piliers-colonnettes, il devint habituel de

suspendre sous l'épistyle des rideaux maintenus par des tringles métalliques insérées dans les chapiteaux des colonnettes. En témoignent de petites mortaises dans les chapiteaux ainsi que quelques images figurant des sanctuaires – le rideau ouvert ou noué dans une ouverture rappelant également l'image de la porte du temple, de l'église, qu'il signifie parfois à lui seul. Une fois tirés, probablement au moment de la consécration des espèces, ces rideaux opacifiaient les ouvertures entre les colonnettes, renforçant le mystère à certains moments des cérémonies. Les mêmes images attestent que l'on pouvait poser ou accrocher des lampes dans les plages de visibilité ouvertes entre les supports des *pergulae*. Par la suite, des panneaux peints viendront progressivement fermer en permanence ces « fenêtres » à l'emplacement des rideaux, mais cette évolution orientale sera très lente. Il est frappant de constater dès l'époque paléochrétienne la variété des séparations connues, constituées de matériaux divers dont certains comme le bois sont presque indiscernables par le chercheur sur le terrain – implanter une paroi lisse ne nécessitait pas forcément un ancrage ferme qui aurait généré une trace archéologique indubitable ; dans le meilleur des cas seule une rainure pourra en induire l'hypothèse. Les écrans « légers », mobiles, éphémères dans le temps liturgique, formés par les rideaux que nous venons d'évoquer ou par les portillons qui pouvaient clore les accès, exigent quant à eux de croiser les données issues des fouilles et de l'étude des fragments « solides » des chancels avec les mentions documentaires.

- 6 Les premières barrières basses, balustrades souvent ajourées, gagnèrent ainsi rapidement en hauteur et en opacité, au moins à certains moments clefs des cérémonies, leur articulation très architecturée étant théâtralisée par l'ajout de rideaux et de luminaires. Comme les précédents, les chancels élevés alto-médiévaux étaient fréquemment sculptés et peints<sup>10</sup>. Les dispositifs des VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, situés à l'interface entre espace des clercs et espace des laïcs, formaient pour les fidèles un écran que seul pouvait franchir leur regard, s'il ne s'arrêtait pas aux ornements qu'offrait la face tournée vers eux de la barrière de chœur, souvent des entrelacs en relief méplat aux motifs de labyrinthe presque hypnotique<sup>11</sup>.
- 7 Les siècles romans suivants, auxquels nous arrêterons notre examen, poursuivirent l'opacification de l'enveloppe du sanctuaire et du chœur tant en Orient qu'en Occident, alors même que les liturgies marquaient des différences croissantes. On y devinera des besoins similaires et parallèles dans le temps. La sacralité et le mystère des rites augmentèrent proportionnellement à la taille et à l'opacité des limites matérielles, qui soulignaient la hiérarchie stricte des espaces et de leurs occupants. L'occultation totale du sanctuaire pour les fidèles fut ainsi effective plusieurs décennies avant l'apparition du jubé gothique dans certains lieux. On a calculé que dans la *Major ecclesia* de Cluny, dès 1130, le *murus* s'élevait à 4 m-4,50 m de hauteur avec son couronnement sculpté d'arcades aveugles (fig. 4)<sup>12</sup>.

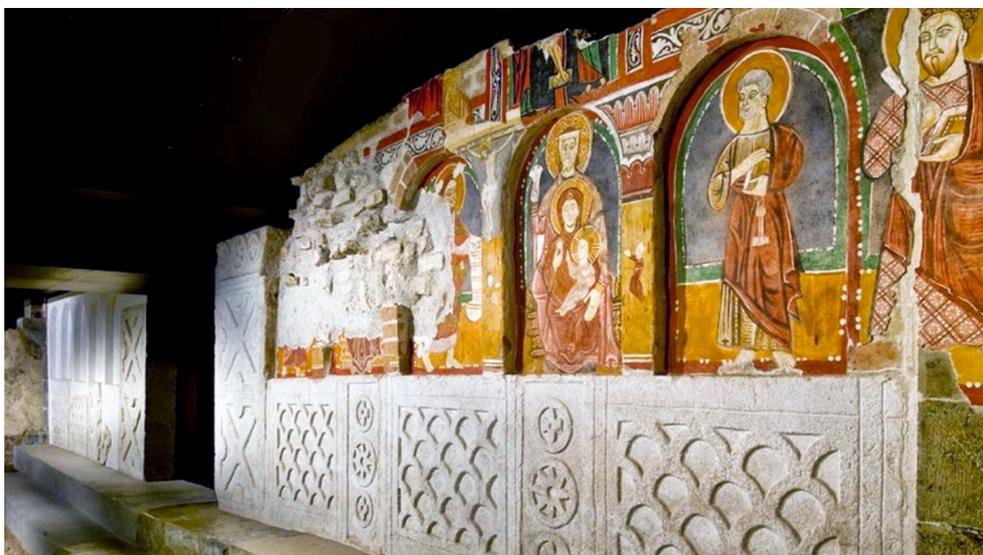
Fig. 4 – Image 3D du chœur de Cluny III (DAO Arts et Métiers-ParisTech/OnSitu/CMN).



- 8 À Souvigny, la nouvelle barrière des années 1150-1170 présentait une élévation maçonnée de 2,50 m pour près de 0,80 m d'épaisseur et sa frise sommitale sculptée culminait à 3,50 m environ<sup>13</sup>. Ce phénomène d'exhaussement marqué a été observé au XII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>, aussi bien dans des églises monastiques et canoniales, que dans des cathédrales et les édifices occupés par de larges communautés de moines ou de chanoines, dont les stalles étaient adossées aux parois latérales de la clôture du sanctuaire dans sa moitié occidentale, l'avant-chœur faisant une avancée de plus en plus profonde dans la nef. L'arrière des stalles de bois ainsi disposées – surtout lorsqu'elles formaient deux rangées échelonnées vers le centre du chœur, voire trois comme on le restitue à Cluny III – constituait en effet une paroi pleine parfaitement opaque, même en l'absence de *murus*. Les vestiges de la clôture de chœur de la cathédrale de Nice ont montré dans les années 1962-1965 que des banquettes en petit appareil étaient adossées aussi au revers de la façade occidentale du chancel, de part et d'autre d'une porte axiale étroite (0,91 m seulement) marquant le seul accès vers le haut vaisseau de la nef. Les fouilles des années 2000 ont rajeuni cette clôture maçonnée, épaisse de 0,70 m et précédée par deux marches, datée jusque-là du milieu du XI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, attribuant clairement la reconstruction de l'espace liturgique du *chorus* aux chanoines cathédraux du début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Dans ces cathédrales, abbatiales, priorales et collégiales, les hautes voire très hautes clôtures romanes occultantes portaient un riche décor sculpté ou peint orienté vers l'assemblée – autant de messages visuels destinés aux regards des fidèles exclus de l'espace sacré ainsi délimité. On trouvait en revanche un mur de clôture lisse percé d'une porte axiale chez les chartreux et les grandmontains pour les séparer des convers, une morphologie simplissime suivie par les ordres mendiants et les ordres militaires. Les fouilles de 1997-1998 ont documenté dans l'église cartusienne de La Verne, consacrée en 1174<sup>17</sup>, un de ces hauts murs transversaux qui fut ensuite remplacé par un jubé gothique.
- 9 À côté de formes plus légères héritées de la période antérieure, chancels bas comme à Saint-Clément de Rome – où la barrière des années 1100-1128 remploie une bonne partie de celle du VI<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup> –, ou murets maçonnés, comme dans la paroissiale mononef de la Sainte-Trinité d'Aregno en Corse<sup>19</sup>, ou *pergulae*, comme celle de Santa Maria in Valle Porclenata à Rosciolo dei Marsi – avec une architrave en bois du XII<sup>e</sup> siècle –, ou

celle de Saint-Pierre d'Alba Fulgens dans les Abruzzes – une barrière cosmatesque qui remploie en 1215 des éléments sculptés du début du siècle précédent –, quelques hauts murs de clôture sont connus, notamment en Italie<sup>20</sup>. Au *duomo* Saint-Vincent de Bergame, des fouilles de 2004-2008 ont pu revisiter la phase de construction romane de la fin XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle avec une barrière de chœur, démolie au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Sa façade ouest s'étendait sur 11 m de longueur, avec un accès central large d'environ un mètre. Surélevée de 40 cm (deux degrés), la structure maçonnée en briques est conservée sur 2 m de hauteur maximum. Le soubassement, revêtu de plaques sculptées en pierre de Zandobbio, atteignait un peu plus d'un mètre de hauteur. Il offrait aux fidèles un chancel néo-paléochrétien en trompe-l'œil (fig. 5) : une série de fausses plaques sculptée d'écaillés imbriquées en méplat alternant avec de faux piliers ornés de rosaces, avec deux hautes plaques en fausse grille oblique de part et d'autre de l'accès axial.

Fig. 5 – Cathédrale Saint-Vincent de Bergame, vestiges de la façade occidentale du chancel roman (cl. C. Sapin).



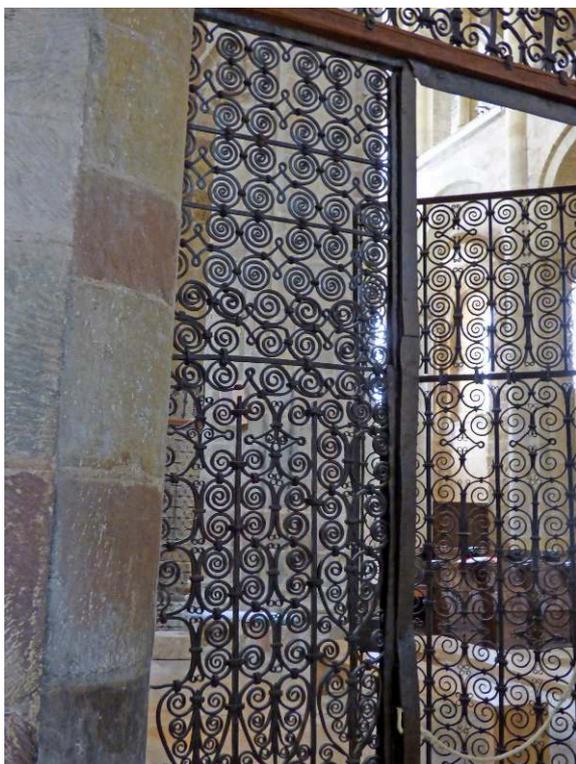
- 10 Au-dessus, deux registres peints étaient articulés sur des arcatures aveugles peu profondes<sup>21</sup> ; la moitié sud mieux préservée montre au registre inférieur une Vierge à l'Enfant trônant et des saints en pied. Citons, pour la toute fin du XII<sup>e</sup> siècle, la clôture en stuc polychrome du chœur occidental – Engelchor (chœur des anges) – de Saint-Michel d'Hildesheim, 1194-1197 (fig. 6)<sup>22</sup> – l'élégante arcature ajourée qui la couronne rappelle les arcades sculptées pleines de Cluny ou Souvigny.

Fig. 6 – Saint-Michel d’Hildesheim, sommet de la paroi nord du chancel de stuc de l’Engelchor (cl. M. Hoger).



- 11 La façade occidentale de ces barrières minces n’était pas encore un jubé, dont la structure permit dans les siècles suivant la proclamation de la parole à son sommet. Elles étaient par conséquent associées à un ou deux ambons dévolus à cet usage – maints exemples italiens en témoignent et des indices probants suggèrent l’existence d’un ambon circulaire projeté dans la nef à Cluny au XII<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Ce meuble surélevé et bien visible par les fidèles compensait en quelque sorte l’opacité grandissante de la clôture de chœur.
- 12 On donnait cependant à voir, entrevoir ou deviner le contenu du chœur, *a minima* par les portes qui en permettaient l’accès au clergé et mettaient en valeur processions et déplacements. La façade occidentale du dispositif – dont l’emplacement sera à l’époque gothique celui du jubé – jouait pour les fidèles le rôle d’un *frons scenae*, d’un écran monumentalisé qui dissimulait la majeure partie du spectacle liturgique et en protégeait les acteurs, ainsi isolés dans un lieu réservé. Le reste des parois du chœur étaient parfois plus transparentes ou présentaient plutôt des effets de transparence. On note l’usage dès l’époque romane, dans les parties tournantes de chœur cernées par un déambulatoire mais aussi jusqu’en façade occidentale des dispositifs de clôture, de grilles de bois – ainsi à Souvigny dans les années 1070<sup>24</sup> – ou de métal – ainsi aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles dans vingt-sept églises françaises<sup>25</sup> –, dont la plus célèbre demeure Sainte-Foy de Conques (fig. 7), où onze panneaux sont d’origine, mais de telles grilles ornées sont préservées en Europe de Pampelune à Regensburg et même au-delà.

Fig. 7 – Grille d'entrecolonnement du chœur de Sainte-Foy de Conques vue du déambulatoire, avec portillon entrouvert (cl. P. Chevalier).



- 13 Ces minces surfaces très ajourées de fer forgé à multiples enroulements et couronnements hérissés à 2,50 m de hauteur, translucides davantage que vraiment transparentes, morcelaient à l'envi des portions d'images en mouvement et les lumières des offices en cours – cependant que des tentures destinées au confort interne du chœur pouvaient les rendre aveugles aux périodes les plus froides du calendrier liturgique. Les fidèles compensaient sans doute cette mauvaise visibilité délibérée par les autres sens – ouïe pour les lectures et les chants, odorat pour l'encens... –, qui leur permettaient de « voir » la liturgie par-delà l'opacité du chancel.
- 14 Nous concluons par quelques remarques reflétant à une époque postérieure le point de vue des clercs utilisateurs de cette « église dans l'église » que constituait ce chœur enclos, presque fortifié, ô combien protecteur de ses occupants. Dans une de ses *Dissertations ecclésiastiques, De la clôture du chœur des églises*, Jean-Baptiste Thiers déplorait en 1688 les résultats de l'application matérielle de la réforme tridentine qui les supprima et l'ouverture à tous les regards, à tous les vents, à tous les bruits extérieurs du sanctuaire, privé de son cocon enclos occultant :
- Les religieux sont moins attentifs à l'œuvre de Dieu et les laïcs distraits dans leur prière. [...] Les religieux expédient les offices [...] dans la vue de se délivrer plutôt [NB au sens de « plus tôt »] des incommodités que leur causent les clôtures à claire-voie [...]<sup>26</sup>.
- 15 Ce que l'auteur appelait plaisamment les « murailles » des sanctuaires médiévaux avait pour effet contraire que « les religieux fussent moins exposés aux injures de l'air [...] ils ne pouvaient mieux se munir contre la rigueur des saisons qu'en faisant fermer de murailles le chœur de leurs églises<sup>27</sup> ». Mystère et sacralité, mais aussi sérénité et confort du culte renforcés, furent ainsi les clefs liturgiques et pragmatiques de l'évolution matérielle des *limina sacra* ceignant cet espace bien particulier.

## NOTES

1. OPICINUS DE CANISTRIS, *De laudibus civitatis Papiensis* (1330). Voir F. GIANANI, *Opicino de Canistris, l'Anonimo Ticinese (Cod. Vaticano Palatino latino 1993)*, 2<sup>e</sup> éd., Pavie, 1996 (avec édition du *De laudibus*, p. 73-121) ; P. TOZZI, *Opicino e Pavia*, Pavie, 1990.
2. V. BEDROS et E. SCIROCCO, « Liturgical Screens, East and West. Liminality and Spiritual Experience », in I. FOLETTI et K. DOLEŽALOVÁ (éd.), *The Notion of Liminality and the Medieval Sacred Space*, Brno, 2019, p. 68-89.
3. A. M. SCHNEIDER, s. v. « Cancelli », in T. KLAUSER (éd.), *Reallexikon für Antike und Christentum*, t. 2, Bonn, 1954, col. 837-838 ; C. DELVOYE, s. v. « Cancelli », in K. WESSEL et M. RESTLÉ (éd.), *Reallexikon zur byzantinischen Kunst*, t. 1, Stuttgart, 1966, col. 900-931 ; J. R. BRANHAM, s. v. « Chancel screen », in P. C. FINNEY (éd.), *Eerdmans Encyclopedia of Early Christian Art and Archaeology*, Grand Rapids, 2017, t. 1, p. 294 ; P. C. FINNEY, s. v. « Cancelli », *Eerdmans Encyclopedia...*, *ibid.*, p. 247-248.
4. T. CREISSEN, « L'aménagement du sanctuaire dans les églises de France avant l'an Mil », *Hortus Artium Medievalium*, 16 (2009), p. 87-103. L'auteur cite parmi d'autres occurrences : pour le v<sup>e</sup> siècle Saint-Félix de Narbonne, pour le vi<sup>e</sup> siècle Saint-Bertrand-de-Comminges et pour le vii<sup>e</sup> siècle Saint-Pierre-aux-Nonnains de Metz.
5. Sur les premières apparitions de chancel haut, voir J.-P. SODINI et K. KOLOKOTSAS, *Aliki*, II, *La Basilique double*, Paris, 1984, p. 49 ; et H. G. THÜMMEL, « Templon und Ikonostas », in A. BRISKINA-MÜLLER, A. DROST-ABGARJAN et A. MEISSNER (éd.), *Logos im Dialogos. Auf der Suche nach der Orthodoxie. Gedenkschrift für Hermann Goltz (1946-2010)*, Berlin, 2011, p. 309-321. Le phénomène de surélévation semble partir de Constantinople : U. PESCHLOW, « Zum Templon in Konstantinopel », in G. T. VELENIS (éd.), *Αρμος. Τιμητικός τόμος στον καθηγητή Ν.Κ. Μουτσόπουλο για τα 25 χρόνια πνευματικής του προσφοράς στο πανεπιστήμιο, Thessalonique*, 1991, t. 3, p. 1449-1475.
6. Voir, même si le texte date quelque peu, R. FARIOLI, « Pergulae paleocristiane del territorio ravennate », in *Atti del VI Congresso Internazionale di Archeologia Cristiana, Ravenna, 23-30 settembre 1962*, Cité du Vatican, 1965, p. 115-121.
7. Cf. T. F. MATHEWS, *The Early Churches of Constantinople. Architecture and Liturgy*, University park, Penn., 1971.
8. P. L. ZOVATTO, « La pergula paleocristiana nel sacello di san Prodocimo in Padova e il ritratto del santo titolare », *Rivista di Archeologia Cristiana*, 34 (1958), p. 137-167 ; D. MAZZOLENI, « Testimonianze epigrafiche paleocristiane a Padova », in C. BELLINATI (dir.), *Santa Giustina e il paleocristianesimo a Padova. Studi e ricerche nel XVII centenario della prima martire patavina*, Padoue, 1986, p. 95-112 ; G. CUSCITO, « Ancora sulle origini cristiane di Padova », *Un uomo chiamato Prodocimo a Patavium, Antichità Altoadriatiche*, 75 (2013), p. 67-80.
9. A. FLAMMIN, « La sculpture du Haut Moyen Âge en Poitou-Charentes : les récentes découvertes d'Usseau (Deux-Sèvres) et de Pouthumé (Vienne) », in L. BOURGEOIS (dir.), *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507). Recherches récentes sur le haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France*, Saint-Germain-en-Laye, 2010, p. 237-249.
10. Voir tout dernièrement les actes du colloque de 2017 sur celui de Saint-Pierre-aux-Nonnains (et bien d'autres) : A. ADRIAN (dir.), *Le chancel de Saint-Pierre-aux-Nonnains, Actes du colloque*, Cinisello Balsamo, 2021.
11. Voir dans ce volume la contribution de Christian Sapin.
12. J. ROLLIER-HANSELMANN, G. SCHOTTÉ, J. LANDRIEU, N. POUPART, avec la collaboration de F. PERROT et B. MAURICE-CHABARD, « La reconstitution 3D du chevet de Cluny III : clôture de chœur, stalles, pavement, peintures murales et vitraux », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 15 (2011), p. 183-201.

13. P. CHEVALIER, « La façade occidentale du chœur de Souvigny à l'époque romane », *Hortus Artium Medievalium*, 15-1 (2009), p. 229-234.
14. P. CHEVALIER, « Topographie et hiérarchie au sein de l'édifice ecclésial : l'espace du chœur et ses aménagements (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles). Quelques réflexions », in *Lieux sacrés et espace ecclésial (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, 2011 (Cahiers de Fanjeaux, 46), p. 59-78.
15. J. THIRION, « L'ancienne cathédrale de Nice et sa clôture de chœur du XI<sup>e</sup> siècle d'après des découvertes récentes », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1966-1967, p. 32-40, en particulier p. 38.
16. M. BOUIRON, É. GUILLOTEAU et R. MERCURIN, « Nice la colline du château. L'ancienne cathédrale et les fortifications de la ville médiévale et moderne », in *Monuments de Nice et des Alpes-Maritimes, Congrès archéologiques de France*, Paris, 2010, p. 155-164, spécialement p. 157 et fig. 3 en haut pour le plan.
17. É. VERGNOLLE, *L'art roman en France*, Paris, 1994, p. 308 et fig. 417.
18. F. GUIDOBALDI, C. BARSANTI et A. GUIGLIA GUIDOBALDI, *San Clemente. La scultura del VI secolo*, Rome, 1992.
19. G. MORRACHINI-MAZEL, *Corse romane*, Saint-Léger-Vauban, 1977, p. 173-176.
20. T. CREISSEN, *Les clôtures de chœur dans les églises d'Italie, d'Istrie et de Dalmatie au cours de la période romane*, thèse de doctorat en histoire de l'art médiéval, sous la dir. de J.-P. CAILLET, Paris X-Nanterre, 2012.
21. G. ALLEVI, B. CACCIA et S. FACCHINETTI, *La cattedrale di S. Alessandro martire*, Bergame, 2009, p. 43-46.
22. C. SCHULZ-MONS, *Die Chorsrankenreliefs der Michaeliskirche zu Hildesheim und ihre Beziehungen zur bambergisch-magdeburgischen Bauhütte: Untersuchung zur Ausbreitung und Entwicklung der sächsischen Frühgotik zu Beginn des 13. Jahrhunderts*, Hildesheim, 1979.
23. J. ROLLIER-HANSELMANN *et al.*, « La reconstitution 3D... », *op. cit.*
24. P. CHEVALIER, « La façade occidentale... », *op. cit.*
25. M.-N. DELAINE, « Les grilles médiévales du centre de la France. Essai d'inventaire », *Revue d'Auvergne*, 87-2 (1973), p. 97-150 ; B. PHALIP, « Les grilles de chœur liturgique dans le Massif Central (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>), d'infranchissables transparences », in S. D. DAUSSY (dir.) avec la collaboration de N. REVEYRON, *L'église, lieu de performances : « in locis competentibus »*, Paris, 2016, p. 39-54.
26. J.-B. THIERS, *Dissertations ecclésiastiques sur les principaux autels des églises les jubés des églises, la clôture du chœur des églises*, t. 3 (*De la clôture du chœur des églises*), Paris, 1688, p. 343.
27. J.-B. THIERS, *Dissertations ecclésiastiques...*, *ibid.*, p. 326.

AUTEUR

PASCALE CHEVALIER

Maître de conférences HDR, Université Clermont Auvergne, UMR 6298 Artheis (Dijon)